

SEANCE DU  
14 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT N° V-3  
23SGADB0132

**Nombre de conseillers en exercice :**  
25

**Nombre de conseillers présents :**  
22

**Date de convocation :**  
8 septembre 2023

**Date d'affichage :**  
18 septembre 2023

**OBJET:**  
Ecomusée Creusot Montceau -  
Chantier des collections -  
Autorisation de signature d'une  
modification n°1 au marché n°  
21032PAP

**Nombre de Conseillers ayant pris  
part au vote:** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté  
pour :** 25

**Nombre de Conseillers ayant voté  
contre :** 0

**Nombre de Conseillers s'étant  
abstenus :** 0

**Nombre de Conseillers :**

- ayant donné pouvoir : 3
- n'ayant pas donné pouvoir : 0

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 14 septembre à quatorze heures trente** le Bureau communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance Château de la Verrerie (Salle à manger) - 71200 LE CREUSOT , sous la présidence de **M. David MARTI, président.**

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-François JAUNET - Mme Isabelle LOUIS - M. Jérémy PINTO - Mme Monique LODDO - M. Guy SOUVIGNY - Mme Montserrat REYES - M. Philippe PIGEAU - M. Georges LACOUR - M. Jean-Claude LAGRANGE - Mme Evelyne COUILLEROT - M. Cyril GOMET - M. Jean-Marc FRIZOT - M. Daniel MEUNIER

**VICE-PRESIDENTS**

Mme Jeanne-Danièle PICARD - M. Jean-Paul BAUDIN - M. Jean-Paul LUARD - M. Roger BURTIN - M. Bernard DURAND - Mme Pascale FALLOURD - M. Bernard FREDON - M. Gérard GRONFIER -  
**CONSEILLERS DELEGUES**

**ETAIENT ABSENTS & EXCUSES :**

M. GANE (pouvoir à Mme REYES)  
Mme LEMOINE (pouvoir à M. FRIZOT)  
M. CASSIER (pouvoir à M. MEUNIER)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

Mme Isabelle LOUIS



Le BUREAU de la COMMUNAUTE URBAINE du CREUSOT MONTCEAU-LES-MINES,

Compétent en application de la délibération du conseil de communauté en date du 06 octobre 2022, devenue exécutoire le 08 octobre 2022, donnant délégation de compétences au bureau et au président, conformément à l'article L.5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles L. 2194-1, R.2194-5 et R. 2194-7 du Code de la commande publique relatifs aux modifications de marchés non substantielles et liées à des circonstances imprévues,

Vu la décision du Bureau communautaire du 27 janvier 2022, visée le 28 janvier 2022, autorisant la signature du marché relatif au Chantier des collections de l'Ecomusée Creusot Montceau,

Vu le marché n° 21032PAP visé le 25 février 2022 et notifié le 21 mars 2022,

Le rapporteur expose :

« Le démarrage du chantier de traitement et de déménagement des collections de l'Ecomusée Creusot-Montceau est effectif depuis le mois de décembre 2022.

Suite aux différents aléas rencontrés pour la réhabilitation du bâtiment des futures réserves à Montchanin, les prestations du marché 21032PAP n'ont néanmoins pas pu être exécutées dans les délais impartis.

En effet, les collections du Musée de l'Homme et de l'Industrie doivent être traitées, conditionnées, transportées puis rangées dans le bâtiment des nouvelles réserves, ne pouvant être laissées *in situ*.

Compte tenu du retard pris pour la réhabilitation du bâtiment des futures réserves des collections de l'Ecomusée Creusot-Montceau, il est nécessaire de prolonger ledit marché d'une durée de 24 mois à compter de la notification de la modification n°1 dont le projet est annexé au présent rapport.

Le montant initial du marché reste inchangé.

Je vous remercie de bien vouloir en délibérer. »

LE BUREAU,  
Après en avoir débattu,  
Après en avoir délibéré,  
DECIDE

- D'autoriser Monsieur le Président ou l'élu ayant délégation en matière de marchés publics à signer une modification n° 1 au marché 21032PAP conclu avec le groupement conjoint A. CORROS / ABIGAIL. DAVID / ATELIER Cedric LELIEVRE / ROUGE CADIUM / IPSO FACTO-SCOP Sarl / LA PIERRE AU CARRE Scop Sarl / DAUVERGNE SYLVIE,

Certifié pour avoir été reçu  
à la sous-préfecture le 18 septembre 2023  
et publié, affiché ou notifié le 18 septembre 2023

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD

LE PRESIDENT,  
Pour le président et par délégation,  
Le conseiller délégué,

Jean-Paul LUARD



**MODIFICATION N° 1<sup>1</sup>**

*Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.*

**A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)*

Communauté Urbaine Le Creusot Montceau  
BP 90069  
71206 Le Creusot Cedex

**B - Identification du titulaire du marché public**

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]*

**Groupement conjoint A. CORROS / ABIGAIL. DAVID / ATELIER Cedric LELIEVRE / ROUGE CADMIUM / IPSO FACTO-SCOP Sarl / LA PIERRE AU CARRE Scop Sarl / DAUVERGNE SYLVIE**

**Mandataire solidaire :**

**A-CORROS**

**Plateforme économique et technologique ARCHEOMED, 17 Chemin de Séverin**

**13200 ARLES**

**Courriel 2 devivies@a-corros.fr / acorros@a-corros.fr**

**Numéro de téléphone 04.90.98.08.38**

**Numéro de SIRET 49473622600031**

**Code APE 7112B**

**Numéro de TVA intracommunautaire FR50 494736226**

**C - Objet du marché public**

**Objet du marché public:**

*(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)*

21032PAP - Ecomusée Creusot Montceau - Chantier des collections

*Articles L. 2194-1, R.2194-5 et R. 2194-7 du Code de la Commande publique*

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

□ Date de la notification du marché public : 21/03/2022

□ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant en € HT : 241 650 €
- Montant en € TTC : 289 980 €

## D - Objet de l'avenant

□ Modifications introduites par le présent avenant :

*(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)*

Le démarrage du chantier de traitement et de déménagement des collections de l'Ecomusée Creusot-Montceau a pris effet en décembre 2022. Suite aux différents aléas rencontrés pour la réhabilitation du bâtiment des futures réserves à Montchanin, les prestations du marché 21032 PAP n'ont pu être exécutées dans les délais impartis, or certaines de ces prestations dépendent de la livraison du bâtiment.

Les collections du Musée de l'Homme et de l'Industrie par exemple doivent être traitées, conditionnées, transportées puis rangées dans le bâtiment des nouvelles réserves, ne pouvant être laissées in situ.

Compte tenu du retard pris pour la réhabilitation du bâtiment des futures réserves des collections de l'Ecomusée Creusot-Montceau, il est ainsi nécessaire de prolonger ledit marché d'une durée de 24 mois à compter de la notification de la présente modification.

Le montant initial du marché reste inchangé.

□ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

*(Cocher la case correspondante.)*

Non

Oui

## E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

### Pour l'Etat et ses établissements :

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A : ..... , le .....

Signature

*(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)*

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

Date de mise à jour : 01/04/2019.